

Réunion publique

9 Juillet 2026 - 18h30



Programme de la soirée

1. Nos 100 jours en quelques mots
2. Projet de rénovation de l'école maternelle & du restaurant scolaire
3. Projet de nouvelle carrière & réhabilitation ancienne carrière
4. Sécurité routière
5. Affaires sociales & solidaires
6. Points divers

Questions à la fin de chaque
thème

Avant de
débuter...

Le nouveau
conseil municipal

Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026

Nos 100 jours en quelques mots

Une implication sur les sujets courants...

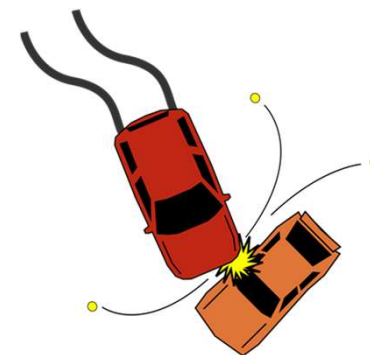
- Rencontre de Mr le Maire avec tous les agents
 - Une réunion élus/agents aura lieu en septembre
- Présence d'au moins un membre de l'équipe municipale à chaque manifestation et aux assemblées générales des associations
- Renfort du lien direct avec la population (réunions publiques & prises en compte des remontées « terrain »)
- Présence à la Métropole (commissions & syndicats)



Nos 100 jours en quelques mots

...mais aussi des imprévus.

- Gestion et information sur l'installation des gens du voyage sur le stade de rugby
- 1 semaine de vigilance rouge canicule
- Dégradation de la porte de la cantine
- Accident de la route etc...





Projet de rénovation de l'école maternelle & du restaurant scolaire



Un projet lancé par l'ancienne municipalité

Pourquoi une rénovation plutôt qu'une nouvelle construction?

- Ouverture de droit à des subventions (SCOLAEé)
- Poursuite des activités - pas de relocalisation nécessaire des enfants et du personnel (coût important)
- Bâtiments soumis à l'Architecte des Bâtiments de France

Objectifs attendus

- Economies d'énergie : amélioration de l'efficacité énergétique de 68%
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Meilleur confort thermique tout au long de l'année

Budget & Nature des travaux

Coût prévisionnel : 1,7M€

Dispositif SCOLAEé

Piloté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et l'Aduhme

Dans les 15 jours après son installation, rencontres de Mr le Maire avec

- Madame la Députée
- Président du CD 63
- Préfecture



Nature des travaux

- Isolation des murs et des toitures
- Remplacement des menuiseries et des sols
- Mise en place d'un système de chauffage plus performant avec ventilation
- Reprise de la structure du bâtiment
- Sécurisation des accès
- Mise au norme PMR
- Traitement acoustique des murs pour le restaurant scolaire
- */!\ pas de végétalisation de la cour prévue dans le projet*

Calendrier prévisionnel des travaux

Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois

Janvier 2026

Eté 2026

Octobre 2026

Été 2027

Printemps
/ Eté
2028

Lancement des
appels d'offres

Analyse des
offres et choix
des entreprises

Début des travaux
à l'école
maternelle

Début des travaux
à la cantine

Démarrage d'ici fin
2026 selon
l'engagement pris par
Mr le maire auprès des
services de l'Etat

Contraintes liées aux travaux en site occupé

- Travaux dans un établissement scolaire en activité, en particulier auprès de très jeunes enfants (siestes).
- Adaptation de l'organisation des entreprises retenues pour limiter les nuisances au maximum
- Programmation de certaines travaux pendant les vacances scolaires

Projet de rénovation
de l'école maternelle
& du restaurant
scolaire





Projet de nouvelle carrière sur le plateau de Lachaud



Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026

12

Classement en zone Naturelle

Fin 2025

Adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) par Clermont Auvergne Métropole



Plateau classé en **ZONE NATURELLE**
(au lieu de la zone N*Carrière)

y compris les parcelles pour lesquelles un contrat de foretage a été signé entre l'entreprise Jalicot et la commune



Pas de projet industriel d'extraction possible

Pourquoi cela peut-il encore changer ?

1) Recours en cours

Fin 2025

Adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) par Clermont Auvergne Métropole



1

Plateau classé en **ZONE NATURELLE**
(au lieu de la zone NCarrière)



Recours de la société Jalicot
auprès du Tribunal Administratif

**Durée d'instructions entre 12-18
mois**

**Recours non suspensif donc la
Zone Naturelle reste applicable**

1) Recours en cours

Fin 2025

Adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) par Clermont Auvergne Métropole



Plateau classé en **ZONE NATURELLE** (au lieu de la zone NCarrière)

1



Recours de la société Jalicot auprès du Tribunal Administratif

Durée d'instructions entre 12-18 mois

Recours non suspensif donc la Zone Naturelle reste applicable



Rencontre avec l'association Préservons Le Plateau de Lachaud et Châteaugay



L'association a sollicité la CAM pour apporter son soutien dans ce recours

1) Recours en cours

Fin 2025

Adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) par Clermont Auvergne Métropole



Plateau classé en **ZONE NATURELLE** (au lieu de la zone NCarrière)

1



Recours de la société Jalicot auprès du Tribunal Administratif

Durée d'instructions entre 12-18 mois

Recours non suspensif donc la Zone Naturelle reste applicable

Quelles actions possibles pour la municipalité ?

Lettre à la CAM affirmant notre souhait de **maintenir le choix validé par le PLUi**, après consultation du conseil municipal sur cette question.

Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026



Rencontre avec l'association Préservons Le Plateau de Lachaud et Châteaugay



L'association a sollicité la CAM pour apporter son soutien dans ce recours

2) Révision du SCoT

Fin 2025

Adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) par Clermont Auvergne Métropole

Le PLUi doit se conformer au SCoT

1

Plateau classé en **ZONE NATURELLE**
(au lieu de la zone NCarrière)

2

Recours de la société Jalicot auprès du Tribunal Administratif

Révision du **Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)**

Durée d'instructions entre 12 et 18 mois
Recours non suspensif donc Zone Naturelle reste applicable

Définition des **orientations stratégiques** d'un territoire (biodiversité, habitat, économie) pour les **25 prochaines années**

Possible intégration du **SCR (Schéma Régional des Carrières)** qui tend à définir l'entièreté de notre commune comme une zone d'extraction potentielle.

Nos engagements

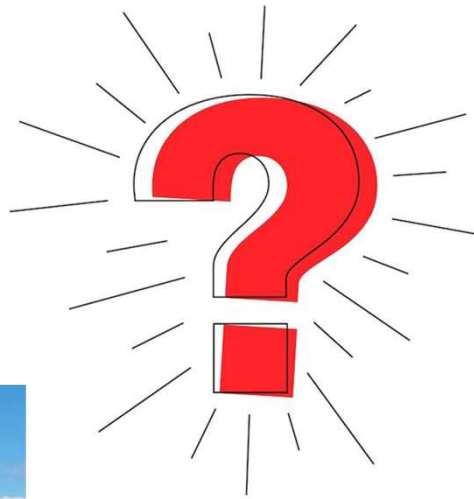
**RESTER
VIGILANT**
À toute évolution
du SCoT

INFORMER
régulièrement les
habitants de
l'avancée des
procédures en
cours

**TRAVAILLER
ENSEMBLE**
Avec l'association
et la Métropole

**CONSULTER
LES
HABITANTS**
Si un nouveau
projet de carrière
devait redevenir
d'actualité

Projet de nouvelle carrière sur le plateau de Lachaud





Réhabilitation de l'ancienne carrière

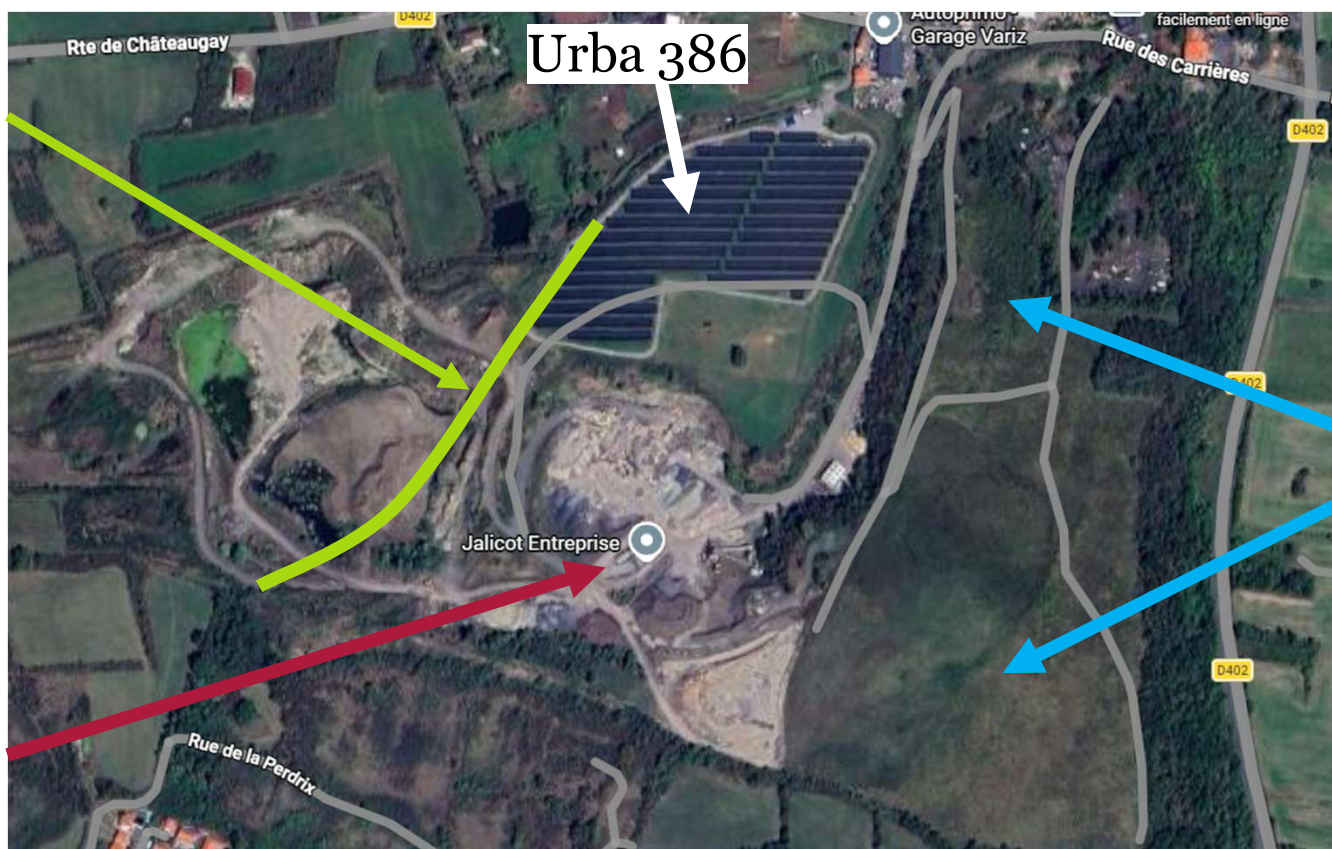


Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026

20

Vue d'ensemble

Limite
Malauzat -
Châteaugay



Projet
Enoé

Projet
comblement
Jalicot

Projet Jalicot

Fin d'autorisation préfectorale en décembre 2026

Remise en état
minimale (telle que
prévue actuellement)

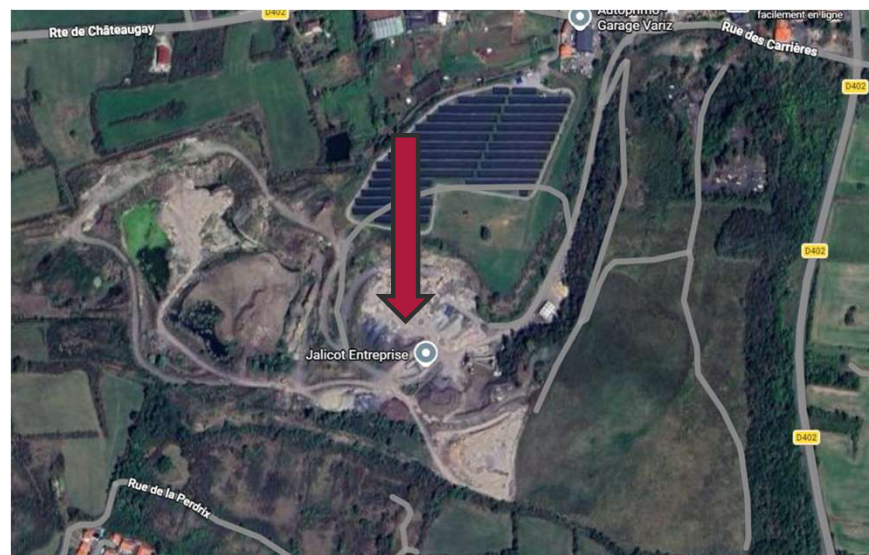
Pas de comblement de
la fosse

Possibilité d'une
plateforme de recyclage
(régime déclaratif)

Création ISDI et
plateforme de recyclage :
comblement de la fosse
par des déchets dits
"inertes" issus du secteur
du BTP (terres propres,
béton excavé, briques,
tuiles) sur une durée de
10 ans

Possibilité de panneaux
photovoltaïques par la
suite

Scénarii à étudier par les élus



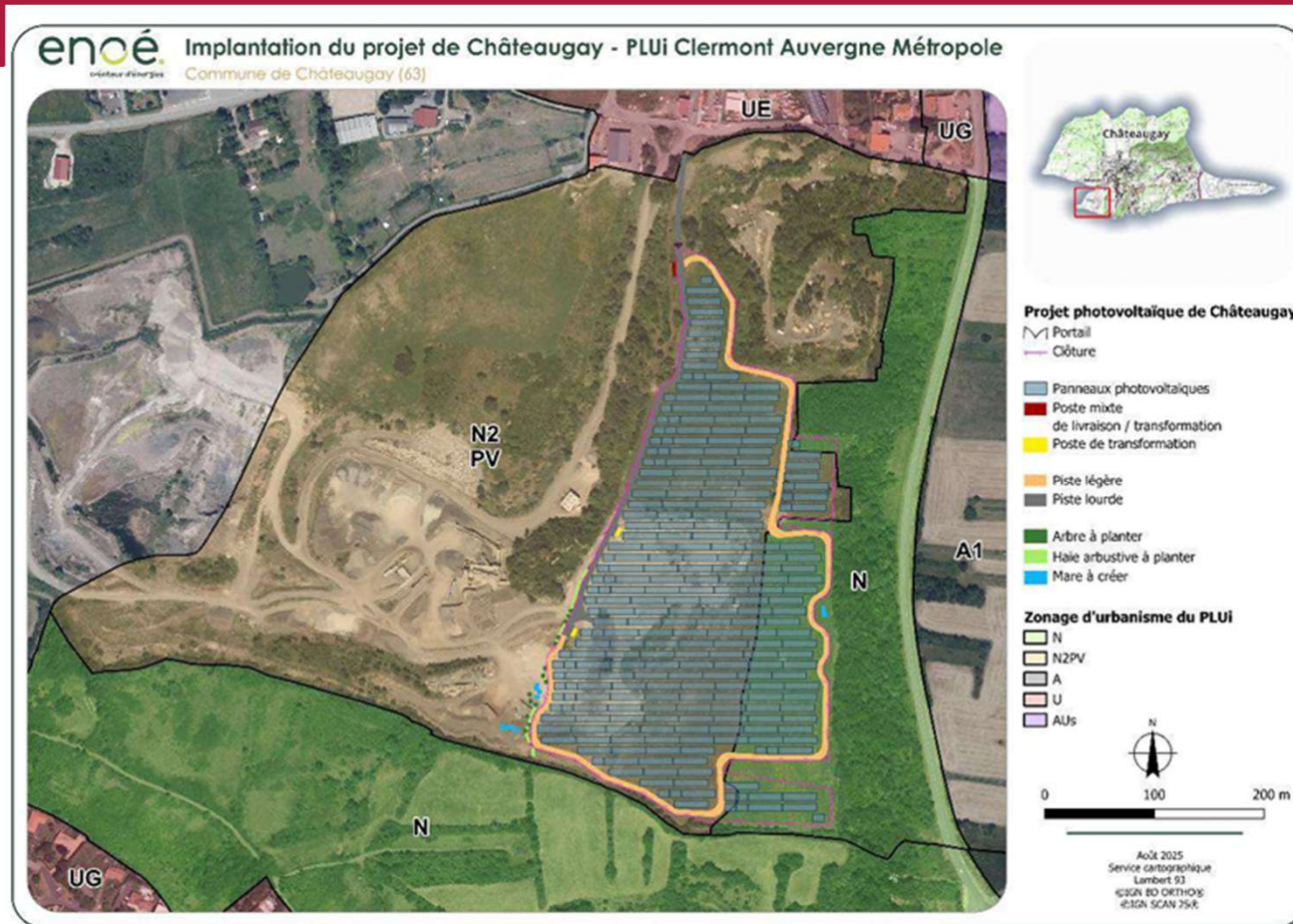
>de 90% de terrains privés sur la partie
Châteaugay

Projet Enoé (parc photovoltaïque)

- Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) autorisée entre 2014 et 2024 pour permettre de combler la fosse
- Nouveau zonage PLUi : certaines parcelles (terrains privés) ont été validées en zone N (et non N*pv) → réduction de la surface d'exploitation d'environ 22%
- L'exploitant a sollicité la mairie pour une demande de modification du PLUi
 - Une telle demande comporte selon nous un risque dans la mesure où elle pourrait conduire à une révision plus large du PLUi, notamment concernant le secteur du plateau de Lachaud.
 - A étudier par les élus



Projet Enoé (parc photovoltaïque)



Réhabilitation de l'ancienne carrière



Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026

25



Sécurité routière



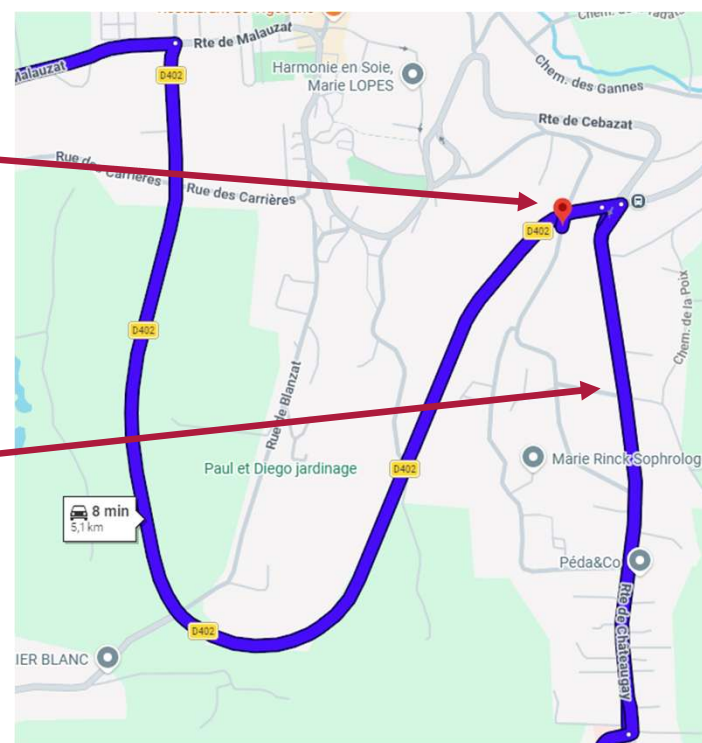
Travaux réalisés (signalétique)

- Réalisation de la peinture de signalisation au sol (passages piétons, bandes Stop)
- 3 passage-piétons « lumineux » ont été demandés à la CAM pour des secteurs « à risque élevé » (ex : entrée du village en venant de Malauzat)
- Sécurisation des zones à l'intersection des routes avec la rase du marais sur la rue des Caves et la rue du Sucquet
- Travaux sur Rue Antoine Lannes : revêtements terminés ; en phase de finition pour la réception officielle.



Travaux réalisés & à venir

- M402
 - Pose d'un miroir au croisement de la M402 et du chemin des Barelles
- Autres travaux à venir
 - Sécurisation cheminement piéton route de Cébazat



Groupe de travail « sécurité »

Juin 2026 : mise en place d'un groupe de travail avec les élus

- **Recensement des zones accidentogènes sur la commune**
 - Dans la majorité des cas la vitesse excessive est l'explication de dangerosité du lieu.
- **Proposition d'actions prioritaires à mener**
 - Mise en place d'une zone 30 sur toute la zone urbaine de la commune - la zone 20 reste conservatoire.
 - Sur la zone de Gravier, rue Albert Evaux (limitée à 50 Km /h), mettre un panneau clignotant pour les usagers qui viennent de la D2009.
 - M402 :
 - Mettre un panneau clignotant de limitation à 50 km/h en plus du panneau entrée de Châteaugay
 - Mettre un radar sur la M402 réglé sur 50 km/h dans les 2 sens vers le chemin des BARELLES
 - Réglementer la circulation des camions de plus de 3T5 sur la M402.
 - Problème des bus sur Châteaugay : à voir avec le SMTC.
 - Intérêt de mettre en place des cours de recyclage au code de la route.

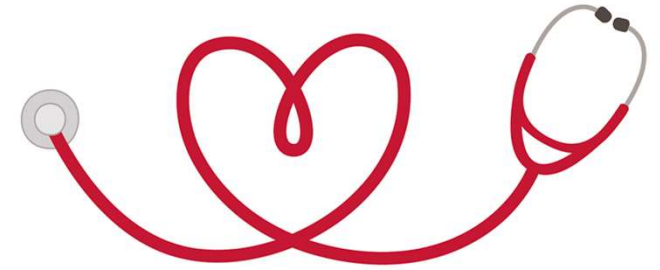
Groupe de travail « sécurité »

La suite :

- Septembre 2026 : présentation des actions prioritaires à la métropole
- Fin 2026 : présentation des actions prioritaires à mener aux administrés
- Mise en place des actions de diminution des risques

Sécurité routière





Affaires sociales & solidaires

+ Le projet



Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026

32

Trouver des médecins, une priorité

- Réalisation d'un flyer à destination des étudiants en médecine
- Contact des différentes facultés de médecine en France
- Échanges actuels avec des cabinets de recrutement pour nous aider dans nos recherches
- Lien étroit avec les 2 médecins et les 2 porteurs de projet de la maison médicale

Commune de Châteaugay (63119)
Département du Puy-de-Dôme
Auvergne

URGENCE SANTÉ : LA MUNICIPALITÉ ET SES PRATICIENS SE MOBILISENT POUR ACCUEILLIR DEUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES !

Nos deux médecins généralistes actuels font valoir leurs droits à la retraite en décembre 2026. Afin de pérenniser l'offre de soins et de permettre à notre commune de conserver une offre médicale suffisante, nous mettons tout en œuvre pour accueillir et accompagner efficacement nos futurs praticiens.

UN ÉCOSYSTÈME PROFESSIONNEL OPTIMAL & ATTRACTIF

- **Installation facilitée** : Accès à un local et forte motivation de la municipalité et de la pharmacie locale pour soutenir la logistique administrative et le démarrage de l'activité. Soucieux de l'avenir de leur patientèle et de faire passer la main à leurs successeurs, les deux médecins partagent certains dispositifs d'accompagnement et épauler les nouveaux praticiens.
- **Aides financières** : Aide à l'installation sur la commune pourrnt être éligibles à certaines aides financières.
- **Patiente** : Particulièrement fidèle et dynamique.
- **Équipes santé phar** : Un patrimoine culturel et naturel : Village vigneron et son château, au pied de la chaîne des Pys et à quelques minutes à pied d'un espace naturel idéal pour les amateurs de randonnées et d'activités de plein air.
- **La proximité urbaine** : Tout le calme d'un cadre préservé à seulement 15 minutes de Clermont Ferrand.
- **Services sur place** : Boulangerie, écoles, supérette, de beauté, bureau de tabac, coiffeurs, institut de beauté, restaurants...

VOUS ÊTES MÉDECIN, INTERNE EN FIN DE CURSUS OU VOUS CONNAISSEZ LE PROFIL IDÉAL ? CONTACTEZ-NOUS !

Mairie de Châteaugay
04 73 87 24 35
mairie@chateaugay.fr

Pharmacie de Châteaugay
04 73 87 24 00
pharmacie.chateaugay@oficsecure.com

UNE QUALITÉ DE VIE PRIVILÉGIÉE AU SEIN D'UN VILLAGE DYNAMIQUE

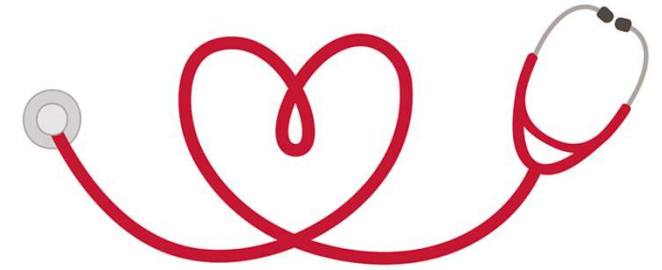
Châteaugay
ENTRE VOLCANS ET PLAINE DE LIMAGNE

Résidence sénior – clarification sur le projet

- Logements adaptés aux personnes âgées et réservés aux plus de 60 ans
 - 20 logements de type T2 à T3 dans un immeuble à deux niveaux
 - **Normes PMR** (ascenseur, portes larges, douches à l'italienne, etc)
 - **Salle commune** de 40 m²
 - **Jardin partagé**
- */!\ Différent d'une Résidence « Autonomie » - pas de services médicaux, de restauration ou d'entretien*
- Le projet global comprend également 10 appartements collectifs et 5 maisons individuelles
- Début des travaux en mars 2026 – durée de 23 mois

Affaires sociales & solidaires

+ Le projet



Châteaugay - Réunion Publique - 9 juillet 2026

35



Points divers



Remise en état du stade de rugby

- 2800 € de revenus pour la commune via convention signée avec les gens du voyage
 - Devis pour une remise en état suite au passage des voyageurs (5238€)
 - aération du terrain
 - apport terre et semis sur les parties les plus abîmées (entrée terrain)
- ⇒ **Validation de la prise en charge de la facture par la CAM**
- Devis pour une remise en état complet du terrain par manque d'entretien depuis plusieurs années (19 830€)

Autres projets en cours (1/2)

- Lancement de l'étude énergétique de la salle Jacques Escuit
 - Validation de la prise en charge de cette étude par la Banque des Territoires
 - Etude sur l'école élémentaire déjà faite par l'Adhume
- Aménagement Parc Jay & réhabilitation du City Stade



Autres projets en cours (2/2)

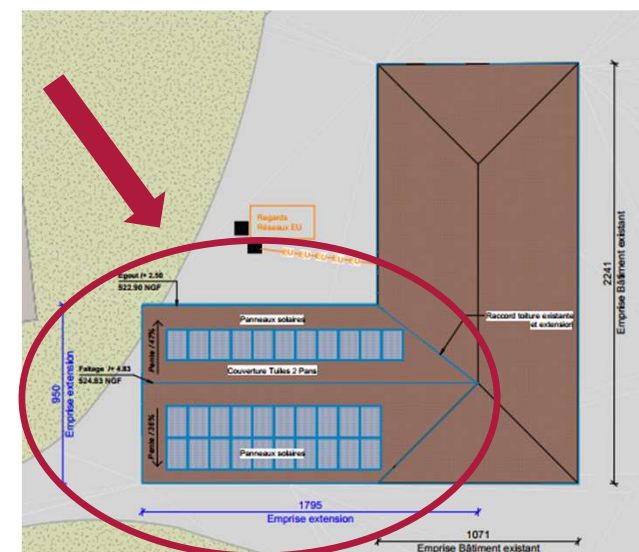
- Lancement du projet de la salle des Cluzelles
 - Projection sur une extension (pas une réhabilitation)
 - Coût total investissement 450 000 € HT
 - Financement Possible (CD 63 / CTDD / FSM)



Vue extérieure de la salle existante



Vue extérieure de la salle projetée
Châteaugay - Réunion 1 publique - 9 juillet 2020



Point divers



Vue extérieure de la salle existante



Merci pour votre présence !

Panneau Pocket

Les informations et alertes de Châteaugay sont sur **PanneauPocket**

